Engagement financier de la France en soutien à la Tunisie

*Depuis la révolution de 2011, la France a manifesté un soutien constant et indéfectible en faveur de la consolidation de la transition en Tunisie. Ce soutien s’est traduit par des engagements financiers ambitieux. Depuis 2011, la France a engagé plus de 2 Mds€ de financements nouveaux. Avec près de 45% des versements, la France reste, de loin, le premier fournisseur d’APD bilatérale à destination de la Tunisie – financements principalement mis en œuvre par l’AFD sous la forme de prêts à des conditions très avantageuses. L’effort financier de la France doit aussi être apprécié à l’aune de sa contribution au budget de l’UE qui reste le premier pourvoyeur d’aide multilatérale à la Tunisie. Enfin, la France est aussi très investie pour soutenir la Tunisie au sein des IFIs.*

1. **Depuis 2011, les bailleurs ont fait un effort conséquent en faveur de la Tunisie**

Selon l’OCDE, sur la période 2011-2016, les versements d’Aide Publique au Développement (APD) à destination de la Tunisie ont représenté plus de 6 Mds$, en augmentation de près de 70% par rapport à la période 2005-2010. Ces versements ont transité à parts égales entre le canal bilatéral et le canal multilatéral.

Sur le plan de l’APD bilatérale, la France reste, de loin, le plus gros bailleur sur la période avec un volume de versements de près de 1,2 Mds$ (soit 43% de l’aide bilatérale), suivi par l’Allemagne (510 M$), le Japon (320 M$) et les Etats-Unis (210 M$). En 2016, la France a décaissé 150 M$ en faveur de la Tunisie, contre 148 M$ par l’Allemagne et 54 M$ par le Japon. Les principaux opérateurs de l’APD françaises sont l’Agence Française de Développement (AFD), le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR − environ 300 M$ sur la période 2011-2015, principalement au titre des frais de scolarité des étudiants tunisiens en France et des bourses rattachées), puis le Ministère des Affaires Etrangères (110 M$, y compris la coopération décentralisée) et le Ministère de l’Economie et des Finances (MEF).

Concernant l’aide multilatérale, le plus gros pourvoyeur est l’Union Européenne (UE – y compris la Banque Européenne d’Investissement – BEI) avec, sur la période 2011-2016, des versements d’APD de 2,6 Mds$ (près de 85% de l’aide multilatérale). Que ce soit sous la forme de dons ou de prêts, sous la forme d’aide projet, d’aide budgétaire ou d’assistance technique, l’aide européenne à destination de la Tunisie a fortement progressé entre 2005-2010 et 2011-2016 : ses versements ont été multipliés par plus de quatre. Par ailleurs, l’UE a annoncé une intensification de son engagement en Tunisie sur la période 2017-2020. De ce point de vue, l’effort de la France qui contribue au budget européen à hauteur de 16% est tout à fait substantiel.

En outre, ces dernières années, la France a plaidé en faveur de la Tunisie au sein de toutes les Institutions Financières Internationales (IFIs) pour augmenter le montant des enveloppes prévues, pour prôner d’avantage de flexibilité et, d’une manière générale, pour faciliter les discussions et les négociations.

1. **Des interventions bilatérales à la hauteur des enjeux : conséquentes et diversifiées**

**Agence Française de Développement :**

L’APD française est principalement mise en œuvre par l’AFD. La Tunisie est l’un des premiers pays bénéficiaire des financements de l’AFD dans le monde, ses engagements se sont élevés depuis son implantation il y a 25 ans à 2 Mds€.

L’AFD a joué un rôle important en soutien aux politiques publiques de la Tunisie et elle est reconnue comme un partenaire technique et financier de référence dans la formation professionnelle (un quart des centres de formation professionnelle ont été créés ou réhabilités sur des financements AFD), la gestion intégrée des ressources en eau et l’assainissement (impacts sur 900 quartiers et un million de personnes), le transport urbain, la réhabilitation des quartiers populaires et la requalification urbaine (2 millions d’habitants touchés) le soutien aux collectivités locales (1er financeur externe de la Caisse de Prêts et de Soutien des Collectivités Locales – CPSCL) ou encore la microfinance (pionnière dans le domaine et ayant soutenu les 4 IMF actives en Tunisie).

Le soutien de l’AFD à la Tunisie s’est progressivement renforcé, et notamment depuis la révolution : ses moyennes d’engagements annuels sont passées d’environ 100 M€ sur la période 2005-2010 à 160 M€ sur 2011-2015 puis à 180 M€ en 2016. Le soutien de l’Agence s’est encore renforcé suite à l’annonce en novembre 2016 par le Premier ministre français d’un plan de 1,2 Md€ sur la période 2016-2020.

En 2017, les engagements de l’AFD ont atteint le niveau exceptionnel de 345 M€ (y compris les fonds délégués par d’autres bailleurs) : appui budgétaire visant à soutenir le gouvernement tunisien dans la mise en œuvre de sa stratégie de réforme de la gouvernance des entreprises publiques (100 M€), programme de relance de l’investissement et de modernisation des exploitations agricoles (70 M€), programme d’appui à la communalisation intégrale (40 M€), programme d’appui à la politique de la ville (PROVILLE II – 83 M€), etc.

**Direction générale du Trésor (DG Trésor) :**

La DG Trésor n’a cessé de mobiliser ses instruments d’aide-projet en soutien à la Tunisie que ce soit sous la forme de prêts concessionnels et en don FASEP.

La DG Trésor a octroyé à la fin de l’année 2017 une nouvelle ligne de crédit en faveur des PME-PMI tunisiennes pour un montant de 15 M€ − 12 M€ sous la forme de prêt à des conditions très avantageuses pour l’achat de biens et services français et 3 M€ sous la forme de don pour financer des actions de formation.

L’enveloppe de prêts concessionnels disponible à la fin 2017 s’élève à 55M€, principalement dans le secteur des transports avec notamment un projet de rénovation du triangle ferroviaire des phosphates (43,5 M€). Au titre du Fonds d’Etude et d’Aide au Secteur Privé (FASEP), la Tunisie a bénéficié de 16 dons. Le montant total des autorisations d’engagements s’élève à 13 M€ (8,8M€ ont été versés) dont près de 4 M€ en faveur de projets dans le secteur des énergies renouvelables et de l’environnement. En 2016, un don FASEP a été octroyé dans le secteur de l’agriculture (enveloppe de 215 000 €).

Enfin, un premier séminaire franco-tunisien des administrations économiques et financières s'est tenu à Tunis le jeudi 11 mai, co-organisé par la Direction Générale du Trésor et la Direction Générale des Prévisions (DGP – Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale – MDICI). L'objectif du séminaire était d'échanger sur la situation économique des deux pays, et sur certains thèmes de politique économique ou de politiques publiques d'intérêt commun – une grande partie du séminaire a été consacrée aux outils et aux méthodes d'évaluation quantitative des réformes économiques. Ce rendez-vous a été l’occasion de renforcer les liens entre les administrations.

**Coopération technique :**

La Tunisie est le premier pays d’intervention d’Expertise France qui gère directement ou indirectement vingt-huit projets pour un volume d’activités de près de 60 M€ se répartissant dans des proportions égales entre projets régionaux et projets exclusivement dédiés à la Tunisie.

|  |
| --- |
| Clause de non-responsabilité - Le service économique s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication. |